

APPEL À CANDIDATURES



L'Organisation internationale de la Francophonie regroupe 56 États et gouvernements membres et 19 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste :	Agent polyvalent
Lieu d'affectation :	Paris, France
Statut et grade :	Recrutement local (niveau S3, Grade S3-1 / S3-6)
Durée de l'engagement :	3 ans renouvelables, assortie d'une période d'essai de 6 mois
Traitement annuel de base:	Entre 21 501 euros et 24 726 euros (exonéré de l'impôt sur le revenu dans l'État du Siège)
Autres avantages :	Allocations et indemnités prévues par le Statut du personnel et participation au régime de prévoyance de l'Organisation
Date limite d'envoi des candidatures :	22 décembre 2010
Numéro de l'appel à candidatures :	AC/DRH, N°20/2010

FONCTIONS PRINCIPALES

Au sein de la Direction de l'administration et des finances, l'Agent polyvalent contribue au bon fonctionnement de l'Organisation et effectue des activités administratives, de soutien de réparation ou d'entretien.

Le titulaire du poste travaillera sous l'autorité du Chef de la division des achats et des services généraux et sera amené à intégrer une équipe multiculturelle. Il sera notamment chargé de :

- assurer la sécurité des bâtiments de l'Organisation, en liaison avec les autres personnes concernées ;
- contrôler l'accès aux bâtiments de l'Organisation ;
- assurer des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes, en respectant la législation et la réglementation en vigueur ;
- assurer la maintenance des bâtiments afin de déceler tout objet ou mobilier hors service et intervenir, le cas échéant ;
- organiser l'évacuation des bâtiments en cas d'incendies ou d'avaries techniques ;
- préparer les salles de formation et de réunions (branchement / audio / vidéo) ;
- assurer des permanences téléphoniques ;
- assurer le tri et la distribution du courrier ;
- contribuer à toutes les autres activités administratives, en appui ou en renfort des autres services (courrier, messagerie, etc.).

QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES ESSENTIELLES REQUISES

Le candidat au poste doit :

- être ressortissant d'un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- être titulaire d'une carte nationale d'identité française ou d'un titre de séjour l'autorisant à exercer une activité professionnelle sur le territoire français ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau brevet ou, à défaut, attester d'une expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine des services généraux ;
- maîtriser les techniques de logistique et de sécurité ;
- un diplôme ou une expérience en sécurité incendie serait un atout ;
- être réactif et savoir organiser son travail en fonction du niveau d'urgence ;
- être motivé, rigoureux et capable de travailler avec efficacité dans l'urgence et dans un milieu multiculturel ;
- avoir la maîtrise de base des outils informatiques (tableur et traitement de texte).

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidatures à ce poste devront être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : drh.candidature@francophonie.org, à partir du formulaire standardisé disponible sur le site : www.francophonie.org. Ce formulaire dûment rempli, accompagné d'un curriculum vitæ, d'une lettre de motivation, des copies des diplômes ainsi que de tout autre élément permettant d'apprécier la motivation, constitue le dossier de candidature. La copie du titre de séjour permettant d'exercer une activité professionnelle en France doit être jointe au dossier de candidature. Les personnes qui n'ont pas accès à l'Internet pourront faire acte de candidature par courrier postal adressé à la Division des ressources humaines, 13, quai André-Citroën, 75015 Paris – France, en rappelant le numéro de l'appel à candidatures : **AC/DRH, N° 20/2010 du 1^{er} décembre 2010.**

Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés.

L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation non fumeur.